

COMITE CONSULTATIF POUR LA POPULATION EN AFRIQUE



Le Comité consultatif pour la population en Afrique a été créé en 1962 pour étudier les données démographiques et les problèmes de population en Afrique.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
RECENSEMENTS DE LA POPULATION	2
ENREGISTREMENT A L'ETAT CIVIL	6
ENQUETES DEMOGRAPHIQUES AUPRES DES MENAGES	7
LES DEHS DES ANNEES 90 ET AU-DELA	11
CONCLUSION	15
REFERENCES	16

La présente publication a été préparée sous la directive du Comité consultatif pour la population en Afrique (APAC). Elle a été rédigée par Peter O. Way du Centre de la recherche internationale au Bureau américain du Recensement et intègre les commentaires de Benjamin Gyepi-Garbrah du Secrétariat d'APAC et de Paul Shaw de la Banque mondiale. Le soutien sur les plans technique, de la rédaction et de la production a été donné par l'Académie pour le Développement de l'Education et la Population Reference Bureau dans le cadre du Projet d'analyse des ressources sanitaires et humaines (HHRAA) financé par l'USAID.

Mai 1993

INTRODUCTION

Sur l'ensemble du continent africain, les efforts visant au développement national ont été entravés par des systèmes de collecte de données statistiques qui fournissent aux décideurs, planificateurs et chercheurs des données démographiques et sur la population généralement en retard de plusieurs années et qui soulèvent des questions quand à leur exactitude et fiabilité.

Les bouleversements économiques et sociaux des années 70 et 80 n'ont fait qu'aggraver ce problème minant les progrès lents mais significatifs faits pendant les années 60 au niveau de la collecte des données socio-économiques.

Toutefois ces quelques dernières années ont vu de nettes améliorations portées à la ponctualité et à la qualité de ces données, suite d'une part à la valorisation des institutions et des ressources humaines et,

d'autre part à l'apport d'une assistance technique et d'une technologie améliorée de la part des bailleurs de fonds internationaux et bilatéraux.

Une planification efficace des programmes de développement ne saurait se passer de données exactes, fiables et ponctuelles. Au sein de ces programmes, tous les secteurs gagneront à connaître la dimension de la population, la composition de la population par âge et d'autres caractéristiques ainsi que les changements démographiques notés dans le temps. La décentralisation plus prononcée de ces programmes a déplacé les responsabilités du niveau national à des régions géographiques plus petites. Les informations démographiques peuvent également contribuer à un développement économique efficace dans un secteur privé de plus en plus conscient de l'utilité de données exactes. Aussi, la diffusion et l'accès aux données sont-ils essentiels.

Le présent document relève les sources actuelles des données de population dans des pays de l'Afrique subsaharienne et récapitule les activités récentes de collecte de données. Il s'agit des sources suivantes:

- Recensements de la population,
- Systèmes d'enregistrement à l'état civil, et
- Enquêtes démographiques auprès des ménages.

Les points forts et les points faibles de chaque source de données sont examinés du point de vue de leurs avantages et inconvénients théoriques et du point de vue de leurs applications spécifiques dans la région. Enfin le document traite de la difficulté à réunir des données démographiques fiables ainsi que des questions liées à la mesure des processus démographiques en Afrique.

RECENSEMENTS DE LA POPULATION

HISTORIQUE

Traditionnellement, ce sont les recensements de la population qui sont les pivots sur lesquels repose la collecte des données démographiques en Afrique comme d'ailleurs dans d'autres régions du monde. Quasiment toutes les populations du monde ont fait l'objet d'un recensement, généralement ces dix dernières années. Dans la région de l'Afrique subsaharienne, 46 pays ont fait des recensements de la population lors de la série de 1980 — pour 13 de ces pays, c'était le premier recensement complet qu'ils aient jamais fait. Jusqu'à présent, 46 pays ont réalisé ou prévu des recensements de la population pour la série 1990. Ces chiffres marquent de nettes améliorations pour la région par rapport aux séries de recensements de 1970 ou aux séries précédentes. Par exemple, lors de la série 1970, seuls 30 pays avaient fait un recensement. Le Tableau 1 indique les dates des recensements depuis 1970 pour les pays africains.

DONNEES COLLECTEES

Les informations réunies dans le cadre des recensements portent notamment sur les caractéristiques démographiques et économiques des individus. Généralement, on collecte des données sur l'âge, le sexe, la situation matrimoniale, l'ethnie, le niveau d'instruction, la situation professionnelle, l'occupation et l'industrie. Pour les femmes, des données sur le nombre de naissances et d'enfants qui ont survécu par femme sont réunies fréquemment, servant aux diverses techniques démographiques indirectes permettant d'estimer la fécondité et la mortalité (tel qu'on le verra avec plus de détails ci-après). Généralement, les recensements de la population réunissent également des informations sur la structure des ménages et la relation des membres du ménage avec le chef de famille.

Malgré les efforts déployés par des organisations internationales telles que les Nations Unies pour uniformiser dans une certaine mesure le contenu des questionnaires du recensement et pour fournir des directives pour des mises sous forme de tableaux, il existe toujours des variations considérables. Par exemple, lors de la dernière série de recensements, plusieurs pays africains n'ont pas réuni de données sur tous les enfants déjà nés. Ces informations sont capitales pour estimer les niveaux de fécondité. Il existe également des variations considérables dans la collecte de données sur les flux migratoires. Plusieurs pays ne collectent pas de données fondamentales sur le niveau d'alphabétisation.

Les facteurs culturels peuvent eux-aussi contribuer au manque d'uniformisation. Par exemple, les définitions «types» du ménage peuvent s'avérer problématiques dans des cultures où la polygamie

est courante. Les concessions de famille élargie dans d'autres régions peuvent également être difficiles à répartir dans les catégories types de ménages.

AVANTAGES DES RECENSEMENTS DE LA POPULATION

Les recensements de la population comportent plusieurs avantages si on les compare à diverses autres méthodes de collecte de données. Premièrement, dans la plupart des pays, c'est le recensement qui fournit l'estimation la plus exacte de la dimension totale de la population. Aussi, la collecte de données d'un recensement dégage généralement au minimum la base de sondage initiale des enquêtes ultérieures et permet aux statisticiens d'ajuster au niveau national les résultats du sondage.

Tableau I

**Dates des recensements pour des pays africains:
série 1970 à série 1990**

Pays	Série 1970 (1965-74)	Série 1980 (1975-84)	Série 1990 (1985-94)
Afrique du Sud	1970	1980	1985
Angola	1970	1983(I)	—
Bénin	—	1979(F)	1992
Botswana	1971	1981	1992
Burkina Faso	—	1975	1985
Burundi	—	1979	1990
Cameroun	—	1976(F)	1987
Cap-Vert	1970	1980	1990
Comores	1966	1980	1991
Congo	1974(F)	1984	1994(S)
Côte d'Ivoire	—	1975	1988
Djibouti	—	1983(F)	1993(S)
Ethiopie	—	1984(F)	1994(S)
Gabon	1970	1980	—
Gambie	1973	1983	1993(S)
Ghana	1970	1984	1994(S)
Guinée	—	1983(F)	1993(S)
Guinée-Bissau	1970	1979	—
Guinée équatoriale	1971	1983	1994(S)
Kenya	1969	1979	1989
Lesotho	1966	1976	1986
Libéria	1974	1984	1994(S)
Madagascar	—	1975	1993(S)

Malawi	1966(F)	1977	1987
Mali	—	1976(F)	1987
Maurice	1972	1983	1990
Mauritanie	—	1977(F)	1988
Mayotte	1966	1978	1991
Mozambique	1970	1981	—
Namibie	1970	1981	1991
Niger	—	1977(F)	1988
Nigéria	—	—	1991
Ouganda	1969	1980	1991
République centrafricaine	—	1975(F)	1988
Réunion	1974	1982	1990
Rwanda	—	1978(F)	1991
Sao Tomé-et-Principe	1970	1981	1991(S)
Sénégal	—	1976(F)	1988
Seychelles	1971	1977	1987
Sierra Leone	1974	—	1985
Somalie	—	1975(F)	1987
Soudan	1973(F)	1983	1993(S)
St. Hélène	—	1976	1987
Swaziland	1966	1976	1986
Tanzanie	1967	1978	1988
Tchad	—	—	1993(F,S)
Togo	1970(F)	1981	1993(S)
Zaire	—	1984(F)	1994(S)
Zambie	1969	1980	1990
Zimbabwe	1969	1982	1992

Référence: Compléées à partir de diverses références des Nations Unies et du Bureau américain du Recensement.
(I) Uniquement pour la Province de Luanda (P) Premier recensement (D) Data fixée du recensement

Un recensement permet une couverture géographique complète du pays. Les sondages sont sélectifs par nature et ne couvrent pas la plupart des zones. Par conséquent, un recensement permet une énumération complète de la population allant jusqu'au niveau géographique le plus petit.

De même, un recensement garantit aux utilisateurs que même ceux avec des caractéristiques rares seront entièrement représentés. Par exemple, les membres d'un petit groupe ethnique ou ceux avec des caractéristiques particulières au niveau de l'instruction risquent de ne pas être représentés dans une enquête par sondage. Seul le recensement peut faire un inventaire aussi complet de la population d'un pays.

INCONVENIENTS DES RECENSEMENTS DE LA POPULATION

Même si un recensement peut fournir des informations uniques, ce n'est pas la méthode idéale pour tout travail de collecte de données. Les mêmes caractéristiques à l'origine des avantages d'un recensement peuvent également devenir des inconvénients.

La réalisation d'un recensement représente un énorme travail nécessitant des mois et des mois de planification, de mise en oeuvre et de traitement des données. Un des inconvénients des recensements est que cela exige un effort d'une telle envergure avec des coûts très élevés tant du point de vue monétaire que des ressources humaines. Lorsqu'ils font un recensement, les statisticiens, les programmeurs et les administrateurs, autant de personnes hautement qualifiées, ne peuvent pas s'occuper d'autres tâches importantes.

Suite en grande partie au temps consacré au traitement de données notamment saisie, mise en forme et tabulation, les données réunies dans le cadre d'un recensement de la population ne sont généralement disponibles que plusieurs années suivant l'énumération. De fait, il arrive souvent que certains rapports soient publiés cinq années ou plus après la date du recensement. Un tel laps de temps soulève des questions quant à l'utilité des données des recensements.

Cette situation doit encore s'accommoder de la tendance qu'ont les chercheurs et les décideurs d'ajouter des éléments supplémentaires aux questionnaires du recensement. Souvent, des données qu'il vaudrait mieux réunir dans le cadre d'une enquête par sondage sont en fait collectées par le biais du recensement. Ces adjonctions aux recensements freinent inévitablement la diffusion en temps opportun des données.

Certains pays ont adopté une approche plus efficace où une grande partie des données détaillées devant être réunies sont consignées dans un échantillon au sein du recensement. Généralement, 5 à 10 pour cent des ménages répondent aux questionnaires plus longs et plus détaillés. Une telle stratégie diminue nettement le travail de l'intervieweur et celui du traitement des données et devrait permettre une diffusion plus ponctuelle des données.

Une stratégie plus simple utilisée de plus en plus consiste à choisir un échantillon scientifique à partir des questionnaires remplis et de présenter un exemple de tableau avec les résultats de l'échantillon. Par exemple, des échantillons ont été choisis à partir des recensements récents faits au Burkina Faso et au Niger ainsi que des recensements antérieurs au Zaïre (1984) et au Zimbabwe (1982). Si ce travail est fait efficacement, cela permet de

fournir aux décideurs des données utiles à l'avance qu'ils pourront utiliser en attendant que les résultats entiers soient calculés. Toutefois, il faudra en tenir compte tout au début de l'étape planification pour que le sondage soit effectué avec compétence.

En outre, les progrès faits ces dix dernières années sur le plan de la microinformatique permettent de traiter ces données bien plus vite et de manière bien plus exacte. Plusieurs pays africains dont notamment le Burkina Faso, le Niger, la Tanzanie et l'Ouganda ont su s'appuyer sur de telles technologies pour décaler en un temps record les résultats des recensements. Par exemple, les résultats du recensement au Burkina Faso étaient disponibles dans les deux ans qui ont suivi le travail de terrain, le Niger avait fini le traitement des données cinq mois avant la date fixée et l'Ouganda a publié en 1992 les résultats finals du recensement de 1991.

D'autres préoccupations concernent la manière dont les données sur les événements démographiques sont collectées dans le cadre d'un recensement. Par exemple, c'est la mère qui saura le mieux répondre aux questions portant sur le nombre et le moment des naissances et des décès subséquents des nourrissons et des enfants. Pourtant, dans la plupart des recensements, c'est au chef de famille qu'on demande cette information (lequel pourrait être éloigné de plusieurs liens de la personne ayant directement connue l'événement). Peut-être y a-t-il lieu de douter encore plus des données collectées sur l'utilisation de la contraception dans de telles situations. Et pourtant, de telles informations démographiques sont réunies régulièrement par de nombreux recensements.

Des données démographiques complémentaires sont parfois réunies. Par exemple, des informa-

tions sont collectées sur les décès dans un ménage (y compris les décès des adultes) ou sur l'éventuel décès de la mère ou du père (données sur le nombre d'orphelins). Ces données sont souvent utilisées par le biais de diverses techniques démographiques indirectes pour arriver à des estimations sur la fécondité et la mortalité. Ce sont là des problèmes inhérents à ce type de collectes de données et il n'est donc guère surprenant que les estimations fondées sur les données d'une source, par exemple un recensement, ne s'accordent pas toujours bien avec les estimations tirées d'une enquête démographique.

Enfin, c'est la qualité des opérations du recensement dans son ensemble qui est parfois remise en question. Les résultats des recensements courants semblent quelquefois incompatibles, même sur le plan de la dimension totale de la population, avec les résultats

obtenus par des recensements faits dix ans auparavant. Des contrôles administratifs et des analyses démographiques permettent généralement de trouver la source d'erreur probable dans le recensement courant ou dans le précédent. N'empêche que de telles erreurs peuvent ébranler la confiance publique dans les résultats du recensement. De même, l'ingérence politique dans les activités du recensement ou au niveau de la communication des données du recensement peut créer une certaine méfiance.

ENREGISTREMENT A L'ETAT CIVIL

L'enregistrement à l'état civil, s'il est complet et exact, nous fait espérer une comptabilité fiable des naissances et des décès dans le temps avec des informations complémentaires concernant, par exemple, les caractéristiques de la mère et de l'enfant (âge, le domicile habituel, etc.) ou les caractéristiques du défunt (par exemple âge, sexe, cause du décès).

Toutefois, les systèmes pour noter les naissances et les décès en Afrique sont très faibles. Par exemple, dans la région, les Nations Unies et l'Institut International pour l'Etat civil et les Statistiques indiquent que seules des îles relativement petites ont des systèmes d'état civil classés comme «complets» (plus de 90 pour cent)¹. Il s'agit du Cap-Vert, des Comores, de Madagascar, de l'île Maurice, de la Réunion, de Sao Tomé et-Principe et des Seychelles.

Plusieurs autres pays africains comptent des systèmes d'enregistrement à l'état civil jugés «incomplets». Il s'agit du Botswana, de Djibouti, de la Guinée-Bissau, du Kenya, du Rwanda, de la Sierra Leone et du Togo. Généralement, l'enregistrement des décès dans ces pays se situe dans la fourchette des 10 à 25 pour cent.

Dans certains autres pays, il existe des systèmes d'états civils mais ceux-ci ne sont pas de portée nationale, ne couvrant par exemple que les grandes zones urbaines. Ces systèmes seront peut-être gérés par des autorités municipales plutôt que par un service national².

AVANTAGES DES SYSTEMES D'ENREGISTREMENT A L'ETAT CIVIL

Là où les systèmes d'enregistrement à l'état civil fonctionnent bien, ils peuvent faire

un compte rendu opportun des naissances et des décès par caractéristique et par région géographique. Dans l'idéal, ces événements devraient être notés dans un bref intervalle suivant la naissance ou le décès.

Une fois collectées, ces données peuvent être utilisées pour examiner les niveaux et les tendances dans la fécondité et la mortalité, les causes de décès et pour voir, par exemple, s'il existe des variations entre les régions du pays. Puisque ces données sont collectées continuellement, elles sont généralement publiées une fois par an et les utilisateurs de ces données n'ont pas besoin d'attendre plusieurs années pour avoir de nouvelles données, tel que c'est le cas pour le recensement de la population.

INCONVENIENTS DES SYSTEMES D'ENREGISTREMENT DE L'ETAT CIVIL

Même le meilleur des systèmes d'état civil ne peut pas répondre à tous les besoins en matière d'informations démographiques des décideurs, planificateurs et chercheurs. Par exemple, un système d'état civil ne fournit pas le «dénominateur»—la base de la population—pour le calcul des taux. Ceux-ci se fondent le plus souvent sur les données des recensements. De plus, vu que les actes de naissances ou de décès ne comportent que des informations limitées, les données disponibles ne suffisent pas pour de nombreux types d'analyses comparatives. Par exemple, une analyse des différences au niveau de la fécondité selon le niveau d'instruction de la mère demande généralement des données provenant d'une enquête démographique.

ENQUÊTES DÉMOGRAPHIQUES AUPRÈS DES MÉNAGES

Si les enregistrements à l'état civil ne sont pas complets, les difficultés sont encore plus grandes. Un état civil incomplet fait qu'on a moins confiance dans l'analyse basée sur les résultats puisque les données de l'état civil seront plus ou moins complètes selon la région géographique et le niveau socio-économique des ménages. En outre, des systèmes incomplets d'enregistrement à l'état civil se caractérisent généralement par un enregistrement tardif retardant encore plus la publication et l'analyse de ces données.

Dès le début des années 70, la majeure partie des données détaillées sur la fertilité et la mortalité en Afrique (ainsi que dans le reste du monde en développement) ont été le résultat d'une série d'activités internationales de collecte de données démographiques. Celles-ci ont commencé par le Projet d'enquête de la fécondité dans le monde qui, entre 1972 et le milieu des années 80, a permis de réaliser 41 enquêtes réunissant des données sur la fécondité et l'utilisation de la contraception. Dix de ces enquêtes ont été réalisées en Afrique subsaharienne. Les emplacements et les dates sont indiqués sur le Tableau 2.

Le Projet d'enquête sur la prévalence de la contraception réalisé entre 1978 et 1986 se voulait d'une portée limitée pour apporter un feedback rapide aux planificateurs et aux décideurs portant sur les niveaux courants de fécondité et d'utilisation de la contraception.

Des enquêtes ont été faites dans 43 pays dont 5 en Afrique subsaharienne. Les emplacements et les dates de ces enquêtes sont également indiqués sur le Tableau 2.

Dès 1984, les enquêtes démographiques et de santé (EDS) ont fourni des données démographiques à un certain nombre de pays de la région. Outre des informations complètes sur la fécondité et l'utilisation de la contraception, des données sont également collectées sur l'état de santé des femmes et des enfants. Lors des deux premières phases, le projet EDS a réalisé 49 enquêtes dont 21 en Afrique (confère Tableau 2). Actuellement dans sa troisième étape, le projet EDS prévoit de réaliser 30 enquêtes ou plus en Afrique dans les 5 ans à venir.

En outre, un certain nombre de pays ont réalisé des enquêtes démographiques qui ne sont pas liées à ces activités internationales de grande envergure bien qu'un grand nombre de ces enquêtes ait bénéficié d'un soutien de la part de bailleurs de fonds étrangers ou d'organisations internationales. Par exemple, à la fin des années 60, plusieurs pays dont le Ghana et le Nigéria ont réalisé des enquêtes par sondage au niveau national. Dans d'autres cas, les enquêtes entraient dans le cadre d'un travail en cours, par exemple un programme d'enquêtes auprès des ménages. Dans tous les cas, la méthodologie et l'approche générale sont analogues généralement à celles utilisées dans le cadre des efforts internationaux.

Tableau 2
Enquêtes démographiques en Afrique: 1977-1993

Pays	Année	Type d'enquête	Organisme d'exécution	Echantillon	Taille de l'échantillon
Bénin	1981-82	EFM	Institut National des Statistiques et de l'Analyse Economique	W 15-49	4,018
Botswana	1984	EPC	Ministry of Health	W 15-49	3,064
	1988	EDS	Ministry of Health	W 15-49	4,368
	1992-93	EDS	Institut National de la Statistique et de la Démographie	W 15-49	6,000
Burundi	1987	EDS	Department de la Population, Ministère de l'Interieur	W 15-49	3,970
Cameroun	1978	EFM	Ministère de l'Economie et du Plan	W 15-54	8,219
	1991	EDS	Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire	W 15-49	3,871
	1980-81	EFM	Ministere du Plan et de l'Industrie	W 15-50	5,764
Côte d'Ivoire	1979-80	WFS	Central Bureau of Statistics	W 15-49	6,125
	1988	EDS	Ghana Statistical Service	W 15-49	4,488
	1977-78	EFM	Central Bureau of Statistics	W 15-50	8,100
Kenya	1984	EPC	Central Bureau of Statistics	W 15-49	6,581
	1989	EDS	National Council for Population and Development	W 15-49	7,150
	1977	EFM	Bureau of Statistics	EMW 15-49	3,603
Libéria	1986	EDS	Ministry of Planning and Economic Affairs	W 15-49	5,239
Madagascar	1992	EDS	Centre National de Recherches sur l'Environnement	W 15-49	6,000
Malawi	1992	EDS	National Statistical Office	W 15-49	4,000
Mali	1987	EDS	Institut du Sahel	W 15-49	3,200
Maurice	1985	EPF	Ministry of Health	EMW 15-49	3,666
	1991	EPF	Ministry of Health/Univ. Mauritius	W 15-44	5,262
Mauritanie	1981	EFM	Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale	EMW <51	3,504

Niger	1992	EDS	Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux	W 15-49	6,503
Nigéria	1981-82	EFM	National Population Bureau	W 15-49	9,727
	1990	EDS	Federal Office of Statistics	W 15-49	8,781
Ouganda	1988-89	EDS	Ministry of Health	W 15-49	4,730
Rwanda	1992	EDS	Office National de la Population	W 15-49	6,000
Sénégal	1978	EFM	Direction de la Statistique	W 15-49	3,985
	1986	EDS	Direction de la Statistique	W 15-49	4,415
	1992-93	EDS	Direction de la Prévision et de la Statistique	W 15-49	6,500
Somalie (5 urbaines)	1983	EPC	Ministry of Health	EMW 15-49	3,016
Soudan (N)	1978-79	EFM	Ministry of National Planning	EMW <51	3,115
	1989-90	EDS	Department of Statistics	EMW 15-49	5,860
Swaziland	1988	EPF	Ministry of Health	W 15-49	4,261
Tanzanie	1991-92	EDS	Bureau of Statistics, Planning Commission	W 15-49	7,650
Togo	1988	EDS	Unité de Recherche Démographique	W 15-49	3,360
Zaire (4 urbaines, 2 rurales)	1982-84	EPC	Institut National de la Statistique	W 13-49	5,548
		EDS	University of Zambia	W 15-49	6,500
Zimbabwe	1984	EPC	National Family Planning Council	W 15-49	2,584
	1988-89	EDS	Central Statistical Office	W 15-49	4,201

NOTES:

Types d'enquête

EPC — Enquête sur la prévalence de la contraception

FDS — Enquête démographique et de santé

EPF — Enquête sur la planification familiale

EFM — Enquête sur la fécondité dans le monde

Echantillon

F — Toutes femmes d'âge spécifié

FDM — Femmes qui ont déjà été mariées d'âge spécifié

REFERENCES:

Programme d'information sur la population. The Johns Hopkins University, 1985. "Fertility and Family Planning Surveys: An Update," *Population Reports*, Series M, No. 8, septembre-octobre.

Programme d'information sur la population. The Johns Hopkins University, 1992. "The Reproductive Revolution: New Survey Findings," *Population Reports*, Series M, No. 11, décembre.

AVANTAGES DES ENQUETES DEMOGRAPHIQUES

Les enquêtes démographiques (ou enquêtes auprès des ménages réunissant des données démographiques) comportent un certain nombre d'avantages par rapport à d'autres méthodes de collecte de données. Premièrement, suite aux questions de coût et de ressources, une enquête peut être faite plus souvent que, par exemple, un recensement. Vu que les tailles de l'échantillon sont limitées, il est généralement possible d'achever le travail de collecte, mise en forme et tabulation de données en un temps très court, souvent en l'espace de quelques mois, tout particulièrement en utilisant les micro-ordinateurs. L'uniformisation des routines de mise en forme et de tabulation des données dans le cadre des projets d'enquêtes internationales accélère encore la production des résultats analytiques. La fréquence avec laquelle on peut

réaliser ces enquêtes en font des outils très utiles pour évaluer les programmes de planification familiale et mesurer l'impact d'autres programmes de développement dans le domaine de la population et de la santé, par exemple les programmes de survie de l'enfance.

Vu que les répondants de la plupart des enquêtes démographiques centrées sur la fécondité et la planification familiale sont les femmes des ménages en âge de procréer, les informations sur les naissances et leur survie sont à première vue d'une plus grande exactitude que les données signalées par le chef de famille. Généralement, les enquêteurs sont plus qualifiés que dans le cadre d'un recensement et, parce qu'ils ont un questionnaire plus long, ils ont probablement l'occasion d'établir un contact avec le répondant. Cela permet une plus grande exactitude des réponses à des questions pouvant être délicates. Le question-

naire plus long permet également aux chercheurs de réunir des informations plus approfondies, par exemple des informations sur la cause du décès d'un enfant.

INCONVENIENTS DES ENQUETES DEMOGRAPHIQUES

En dépit de plusieurs avantages liés à la collecte de données démographiques par le biais d'enquêtes par sondage auprès des ménages, ce type de collecte connaît également ses limitations et handicaps. Vu que les données collectées sont souvent plus complexes et peut-être de nature plus délicate que celles réunies par un recensement, la qualité des données du point de vue de leur fiabilité et exactitude peut dépendre énormément de la qualité des opérations sur le terrain notamment de la formation et de la supervision des enquêteurs. Certains répondants hésiteront peut-être à partager des informations qu'ils jugent de nature personnelle. Cela pourrait

influencer la qualité de leurs réponses données à d'autres articles du questionnaire. La présence d'un conjoint ou d'un autre membre du ménage pendant l'interview pourrait également biaiser leurs réponses.

Une enquête par sondage bien conçue dépend de la qualité de la base du sondage utilisée pour choisir les répondants. Généralement on utilise les données démographiques du recensement bien que celles-ci doivent être mises à jour pour tenir compte des changements récents dans la population. Un échantillon construit incorrectement biaisera les résultats de l'enquête.

Les divers aspects de l'échantillonnage peuvent également limiter l'utilité des enquêtes pour certains types de collectes de données. Par exemple, il ne sera peut-être pas possible d'arriver à des estimations pour des zones géographiques localisées si on n'a pas d'échantillons très larges. Les estimations de toutes les variables sont soumises aux varia-

LES DEFIS DES ANNEES 90 ET AU-DELA

tions de l'échantillonnage. Cette variation peut entraver les efforts visant à mesurer des changements dans des variables d'importance critique telle la prévalence de la contraception. Enfin, les études conçues pour réunir des informations sur des variables relativement rares, par exemple les décès dans les ménages, par âge et sexe, demandent des échantillons de taille très importante.

Mais en dépit de ces limitations et des éventuels inconvénients, les enquêtes par sondage sont une des grandes sources des données démographiques en Afrique. Pour certains aspects tels les données sur l'utilisation de la contraception, les données rétrospectives sur la fécondité et la mortalité infantile, la nutrition, etc., il n'existe pas actuellement d'autres sources viables de données.

L'examen ci-dessus met en exergue les méthodes importantes de collecte de données démographiques en Afrique ainsi que les points forts et les limitations de chacune d'entre elles.

La discussion qui suit présente plusieurs des grandes questions liées à la collecte et à l'utilisation des données démographiques dans la région. Ces questions continueront à être pertinentes en l'an 2000 et au delà.

ACHEVER A TEMPS LES ACTIVITES DU RECENSEMENT

Tel que nous l'avons vu ci-dessus, des retards excessifs dans la communication des résultats d'un recensement peut remettre en question l'utilité d'un recensement. Aussi, l'achèvement à temps d'un recensement est hautement prioritaire. Lors de la série de recensements de 1990, un certain nombre de pays ont changé les dates

de début des opérations ou de début du dénombrement. Les raisons en étaient autant internes qu'externes. Dans un certain nombre de cas, le retard a donné à l'organisation le temps supplémentaire pour améliorer les opérations. Dans d'autres cas, le retard témoignait bien des problèmes d'organisation et de gestion que connaissait l'organisation.

Les futurs travaux de collecte de données devraient bénéficier des progrès faits dans le domaine des installations et des logiciels de micro-informatique. Mais il s'agit également de faire attention à la valorisation des ressources humaines au sein de l'organisation et à l'utilisation efficace de l'assistance technique internationale. Plusieurs pays de la région ont montré qu'ils savaient faire des recensements efficaces et dans les délais fixés. L'on espère que d'autres pays pourront profiter de cette expérience.

QUALITE DE LA COLLECTE DE DONNEES

Arriver à obtenir des données de haute qualité continuera à relever d'une gageure en Afrique. En effet, la situation de la région crée un milieu physique difficile pour la collecte de données. Les problèmes de transport et de communication font du contrôle de qualité et de la collecte en temps opportun des données des questions de tout premier ordre.

Parallèlement, l'insuffisance du personnel et de ressources humaines qualifiées font qu'il est difficile pour les organisations chargées de la collecte de données de réunir et d'analyser efficacement des données. Par exemple, dans de nombreux pays, les programmeurs informatiques compétents quittent souvent leur travail dans la Fonction publique attirés par des emplois mieux rémunérés dans le privé.

Enfin, dans certains pays, les troubles civils et l'insécurité politique ont à divers moments interrompu la collecte et le traitement des données. Dans certains pays, tout le travail de collecte de données pour un recensement a été perdu lorsque les formulaires remplis du recensement ont été détruits.

Il est important de collecter des données reconnues comme étant de haute qualité si l'on veut maintenir et rehausser la crédibilité des organisations chargées de ce travail et soutenir les politiques et programmes étayés par ces données.

DECENTRALISATION DES DONNEES

Aussi bien la planification que l'évaluation des projets de développement exigent des données de haute qualité au niveau approprié de décentralisation. Vu les tendances récentes vers les activités au niveau local, il devient de toute première importance de réaliser des

recensements et d'autres collectes de données pour disposer en temps opportun des informations détaillées. Tant les organisations nationales qu'internationales demandent de plus en plus de données pour de petites régions géographiques. L'importance toujours plus grande accordée à l'évaluation renforcera encore ce besoin à l'avenir.

Les autorités locales deviennent également conscientes de l'utilité de données qui, par le passé, relevaient uniquement de la responsabilité de l'Etat. Il sera important lors de la conception des futures collectes de répondre aux demandes de ces utilisateurs.

COORDINATION ENTRE LES SERVICES STATISTIQUES

Dans la plupart des pays, les statistiques sont compilées par diverses organisations. Par exemple, les données sur les écoles et la

fréquentation scolaire peuvent être réunies par le Ministère de l'Éducation, les données sur la population active par le Ministère du Travail, etc.. Souvent, il n'existe que peu de coordination entre ces organisations. Une des grandes tâches lors des années 90 est d'améliorer la coordination entre ces services statistiques. Travail qui peut se faire sous forme d'un plus grand partage des données disponibles, de collectes conjointes de données et de projets communs de publications ou de rapports analytiques.

Ces dernières années, on a noté plusieurs exemples de manque de planification et de coordination dans la région africaine, par exemple le fait de réaliser une enquête démographique de suite après un recensement. Dans certains cas, les deux projets ont été réalisés par la même organisation, ce qui a valu qu'un personnel vital a été retiré de la première opération pour devoir aider à la seconde. Un tel manque de planification entraîne inévita-

blement une diminution de la qualité ou des retards, souvent pour les deux opérations.

Une plus grande reconnaissance du besoin de coordonner entre les organisations statistiques à l'intérieur d'un pays et entre pays est reflétée par le plan d'action d'Addis Ababa pour le développement statistique en Afrique dans les années 90 et la création du comité de coordination sur le développement statistique en Afrique lors de la conférence conjointe pour les planificateurs, statisticiens et démographes africains.

ANALYSE ET DIFFUSION

Peu importe l'importance d'une collecte de données de haute qualité faite en temps opportun, les meilleures données du monde ne serviront à rien si elles sont inaccessibles. Une des grandes raisons expliquant la mauvaise utilisation de données démographiques ces

dernières années en Afrique tient au manque d'attention portée à l'analyse et à la diffusion. Bien qu'il existe des exceptions importantes, la plupart des pays ont été en mesure de collecter les données et d'effectuer le travail fondamental de traitement de données. Le grand problème est de faire arriver ces données à ceux qui en ont besoin et de leur présenter ce matériel sous forme facilement accessible.

Ce travail exige au minimum que l'on fasse des tabulations aux niveaux géographiques appropriés avec le détail nécessaire, réalisant des analyses fondamentales de la fécondité, de la mortalité, etc. Mais généralement, ces publications sont produites en quantité limitée et se destinent à un public d'experts techniques. Au delà de ce minimum, une bonne diffusion signifie envisager les divers canaux de communication, notamment les rapports pour un public plus général, les dépliants et les livrets ainsi que le

matériel pour des émissions radio-phoniques et télévisées sur des thèmes de population. Ils peuvent être une source d'identité nationale et de fierté. Le secteur privé devient de plus en plus un consommateur de données et il convient de faire des évaluations de ses besoins en matière de données ainsi que des approches de diffusion appropriées.

Certains pays africains ont pris d'importantes mesures pour améliorer leur diffusion de données. Par exemple, le Sénégal a fait plusieurs analyses régionales des tendances de population basées sur leur recensement récent. Toutefois en planifiant ces activités de diffusions, il faut faire attention qu'elles ne retardent pas de trop la communication des informations de base. Certains pays ont connu des retards dans l'impression de rapports régionaux qui ont bloqué la communication des totaux nationaux.

En bref, on se rend de plus en plus compte que l'analyse et la diffu-

sion ne peuvent pas être une activité ajoutée après coup, d'une faible priorité et avec un faible budget. Les organisations statistiques et les bailleurs de fonds réalisent qu'une bonne diffusion demande un personnel à temps plein dans l'organisation statistique. Seule l'utilisation efficace des données collectées justifiera le coût de ces opérations.

DEPENDANCE FACE AUX TECHNIQUES INDIRECTES

Par le passé, les estimations de la fécondité et de la mortalité africaines dans la région dépendaient énormément de l'application de techniques indirectes. Une grande partie de cette dépendance est due au fait qu'on manque de mesures directes et que les collectes de données sont difficiles dans la région.

Les approches indirectes sont approximatives et dépendent des

hypothèses sous-jacentes à la méthode. Vu les changements que traverse l'Afrique, on risque de voir des résultats de moins en moins satisfaisants par le biais des mesures indirectes utilisées par le passé. Par exemple, les mesures les plus indirectes sur la mortalité reposent sur des mesures de la survie infantile et juvénile des moins de cinq ans et des tendances des modèles sur la mortalité des adultes. Lorsque ces tendances changent et que la relation entre la mortalité infantile et adulte varie, ces mesures risquent d'être tout à fait inadéquates à l'avenir.

Par conséquent, les années à venir verront une demande accrue pour une collecte directe des données de fécondité et de mortalité. Le projet EDS a déjà montré que les antécédents en matière de grossesse permettent de réunir des données sur la fécondité de haute qualité¹.

MESURER LES NIVEAUX ET LES TENDANCES DE LA MORTALITE

Les niveaux et les tendances de la fécondité africaine sont mieux connus que les détails sur la mortalité africaine tout particulièrement la mortalité des adultes. La situation tient partiellement au fait que les techniques en vue de mesurer la fécondité se sont avérées relativement solides et que la collecte de données est peut-être moins difficile. Dans les années à venir, une attention plus grande devra être accordée à la mesure de la mortalité aussi bien en raison du défi que cela pose que de l'importance de mesurer l'état de santé de la population et les prestations de services et d'adresser les questions de ressources humaines. Par exemple, l'utilisation d'échantillons plus grands sera nécessaire, peut-être avec des approches différentes, pour obtenir des réponses plus complètes de la part des répondants.

LE SIDA ET LA MORTALITE

La propagation de l'infection par le VIH et la mortalité accrue qui en résulte est une des raisons importantes expliquant l'importance qu'on accordera à la mesure de la mortalité. Vu que la mortalité imputable au SIDA chez les adultes est dans une certaine mesure indépendante des accroissements dans la mortalité infantile et juvénile, les mesures indirectes traditionnelles ne fourniront pas des mesures exactes de la mortalité des adultes. De plus, la structure d'âge des décès dans un pays où sévit une épidémie de SIDA est tout à fait différente des modèles traditionnels de mortalité. Aussi faut-il soit mettre au point de nouveaux modèles ou déployer de plus grands efforts pour mesurer directement la mortalité.

Le SIDA est en train de faire augmenter la mortalité chez les adultes africains tout particulièrement ceux qui ont entre 25 et 40

ans ainsi que la mortalité parmi les nourrissons et les enfants. A la fin de 1992, 209 000 cas de SIDA ont été notifiés à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) par des pays de l'Afrique subsaharienne¹. Mais l'OMS avait estimé une année auparavant qu'il existait déjà pratiquement 1 million de cas de SIDA en Afrique². Aussi la pandémie du SIDA et son impact sur la mortalité ont déjà touché des populations de nombreux pays africains. S'il existait une infrastructure suffisante de mesures démographiques, les décideurs et les planificateurs des programmes disposeraient déjà de données sur les répercussions du SIDA sur leurs populations. Les choses étant ce qu'elles sont, les mesures démographiques ne reflètent la mortalité due au SIDA qu'après quelques années. Par exemple, les résultats d'une EDS faite récemment en Zambie indiquent un accroissement de 15 pour cent dans la mortalité

infantile et juvénile sur la période de 1977-81 à la période 1987-91³.

Le SIDA n'est qu'un exemple parmi d'autres démontrant combien il est difficile de mesurer le rapide changement démographique en utilisant l'infrastructure actuelle de mesures démographiques. Les autres exemples sont notamment les effets de la famine, les mouvements des réfugiés et d'autres maladies.

LE ROLE DE LA MODELISATION

Si l'on ne dispose pas d'une infrastructure suffisante pour mesurer les événements démographiques actuels, la modélisation mathématique peut remplir un rôle important et apporter aux décideurs et aux planificateurs de programmes des informations concernant les événements démographiques dans le cas de scénarios spécifiques. Les projections démographiques sont un exemple relativement simple de modélisation démographique au

CONCLUSION

sein d'une population utilisant des informations sur les événements démographiques plutôt que des données empiriques. Le document APAC de John Stover, *Impact démographique du HIV/SIDA* présente les résultats. Un modèle bien plus complexe sur des processus démographiques et épidémiologiques.

Ces modèles peuvent dégager des indications utiles et traduisent des processus abstraits en termes démographiques plus concrets. Toutefois, l'utilisateur doit être conscient des limitations des modèles qu'il utilise et ne pas se sentir investi du pouvoir mystique ou chercher à «prouver» des résultats qui, en fait, sont simplement un produit de ses hypothèses.

Dans le court terme, les meilleures données démographiques pour l'Afrique seront dégagées par des enquêtes par sondage faites périodiquement et complétées par des recensements tous les dix ans. Les recensements continueront à donner le compte de la population et des caractéristiques pour le pays entier ainsi que pour des régions bien délimitées, outre le fait qu'ils fournissent la base de l'échantillonnage pour les enquêtes.

Malheureusement, ces systèmes ne suffisent pas pour fournir aux planificateurs de programmes et aux décideurs des informations sur les événements démographiques à court terme et les fluctuations dans les paramètres démographiques. Les paramètres démographiques ne peuvent pas non plus être estimés facilement et exactement pour de petites régions géographiques. De plus, la mortalité des adultes n'a pas été bien mesurée dans les pays

africains et les méthodes de collecte de données existantes ne conviennent pas à ce travail.

Dans les années à venir, les planificateurs africains auront encore un plus grand besoin de données. Au fur et à mesure que les rangs des citoyens grossissent dans les villes, que la sécheresse, la famine, les troubles civils poussent loin de chez eux des groupes entiers de la population, que le SIDA augmente le taux de mortalité, le besoin se fera plus pressant de disposer de données exactes et opportunes sur la population et la démographie. Il convient d'améliorer le processus pour réaliser des recensements exacts et transformer efficacement les données des recensements. Enfin, vu la décentralisation toujours plus grande du processus décisionnel politique et économique en Afrique, le besoin d'avoir un système d'enregistrement à l'état civil efficace sera plus grand que jamais. Enfin il

s'agit de soupeser d'une part les coûts monétaires et les difficultés liées à la mise en place de systèmes nationaux d'enregistrement à l'état civil et d'autre part les éventuels avantages de ces systèmes du point de vue données exactes et opportunes sur les naissances et les décès au sein d'une population.

Le coût de ces améliorations dans la collecte de données de la région peut sembler élevé mais il existe également des coûts imputables à une collecte inefficace : ignorance de changements démographiques importants ou programmes mal planifiés suite au manque de données. Ce sont des coûts qui peuvent se transformer en économies si on améliore l'infrastructure des données démographiques. En fin de compte, ces économies peuvent valoir un meilleur être pour la population de la région.

REFERENCES

1. Département des Nations Unies pour le Développement Economique et Social, Division de la statistique, 1992, *Population and Vital Statistics Report: Data Available as of 1 October, 1992*, séries A, vol XLIV, No. 4, New York.
International Institute for Vital Registration and Statistics, 1992, communication personnelle avec Samuel Baum.
2. International Institute for Vital Registration and Statistics, 1981, *Methods and Problems of Civil Registration Practices and Vital Statistics Collection in Africa*. Documents techniques, No. 16, Bethesda, MD.
3. Confère par exemple plusieurs articles sur la qualité des données EDS dans IRD/Macro International, 1991, *Demographic and Health Surveys World Conference: Proceedings*, Volume II, Columbia, MD, pp. 785ff.
4. Organisation Mondiale de la Santé, Programme Mondial sur le SIDA, 1992, *AIDS Cases Reported to WHO by Country/ Area, Based on Reports Received Through 22.12.92*, Geneva, Switzerland.
5. Estimations de l'OOMS/GPA citées par: Mann, J.M., D.J.M, Tarantola, and T.W. Netter (eds.), 1992, *AIDS in the World*, Harvard University Press, Tableau 2.21, p.883.
6. Département des Etudes du Développement Social, Université de Zambie et Bureau Central de Statistiques de Zambie, 1993, *Zambia Demographic and Health Survey, 1992: Summary Report*, p.10.

RECEIVED SEP 29 1993